



Swiss Boxing Fédération

Commission de Boxe Prof.

Jack Schmidli

Zürcherstrasse 376

8500 Frauenfeld

Tel: +41 (0)43 340 67 09

Mobile: +41 (0)79 396 93 32

jack.schmidli@hotmail.com

www.swissboxing.ch

Examens annuels pour boxeur prof. selon le règlement de l'EBU

- attestation médicale générale déclarant que le boxeur est apte du point de vue médical à faire des combats de boxe professionnelle
- électrocardiogramme
- imagerie par résonance magnétique (IRM) du cerveau avec évaluation en écrit et Angiographie par résonance magnétique (ARM)
- examen de la tension artérielle, cœur, poumons, système nerveux, sang , urine
- attestation ophtalmologique (fond d'oeil)
- vaccination contre l'hépatite B ou sérologie négative pour l'hépatite B et sérologie négative pour l'hépatite C
- test HIV
- pour les boxeuses: test de grossesse

La Commission de Boxe Prof. ou la Commission Médico-Sportive ont le droit de demander d'autres examens ou attestations en cas de nécessité, comme par exemple un électro-encéphalogramme ou un examen neuropsychologique.

Bern, Septembre 2022

Commission de Boxe Prof. *SwissBoxing*

Jack Schmidli, Président